



Pour la Sécurité sociale
+ de salaires
+ d'emplois
cgt C'EST VITAL

UNION des syndicats CGT
Bassin Villenuevois
54 av : Président Wilson
94190 Villeneuve saint Georges
01 43 89 04 38 ulscgt@wanadoo.fr



POUR la RETRAITE A 60 ANS : TOUS GAGNANTS
POUR le RETRAIT du PLAN MACRON de RETRAITE A POINTS : TOUS PERDANTS



Solidaires



42 JOURS PLUS TARD :

UN MOUVEMENT MAJORITAIRE ET INEDIT !

La mobilisation se poursuit les 14, 15 et 16 janvier pour le retrait du projet de réforme des retraites, entraînant chaque jour de nouveaux travailleur.euses, de la jeunesse,... De nombreuses initiatives se tiennent sur tout le territoire : grève, manifestations, rassemblements, piquets de grève, etc... rassemblant à nouveau plusieurs centaines de milliers de personnes.

Malgré les annonces du premier ministre et après 6 semaines d'un mouvement social inédit, dont nous nous félicitons, la population soutient toujours majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste (60% de soutien, au baromètre Harris Interactive du 14 janvier). La communication gouvernementale visant à nous expliquer à nouveau que ce projet est « juste et simple » se heurte à une opinion publique qui voit bien qu'il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses.

Majoritaires ensemble, les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL, FIDL exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités.

L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail.

Il faut augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public, mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude. Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.

Nous exigeons la fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur.euses dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.

C'est pourquoi les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF, UNL et FIDL appellent à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore

la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de nos propositions.

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.es le décident. Elles appellent à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, les 22 et 23 janvier. Elles proposent d'organiser dans toutes les villes des « Retraites aux flambeaux » ou autres initiatives le jeudi 23 au soir.

Elles appellent à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle.

C'EST POURTANT CLAIR !

«Universel, ça veut pas dire que c'est le même pour tout le monde » c'est par cette phrase limpide que le président de la République a tenté de clarifier sa réforme en marge d'un déplacement à Pau le 14 janvier.

Après l'universalité d'un système qui contient des régimes spécifiques, le retrait provisoire de l'âge pivot avant son retour, l'apparition fugace d'un simulateur qui aujourd'hui a disparu mais qui devrait revenir après le vote de la loi, l'incapacité à définir ce qu'est une carrière complète et à quel âge nous pourrions partir pour quel niveau de pension, voilà qu'un article bien caché s'invite dans le décor !

En effet, l'art 64, chapitre 1 du titre 5 du projet de loi vise à ratifier 3 ordonnances liées à la loi PACTE qui a déjà modifié l'épargne retraite pour la rendre plus attractive. Cet article vise notamment à : « la

stimulation de la concurrence sur ce marché par une ouverture de tous les produits d'épargne retraite aux assureurs, aux gestionnaires d'actifs et aux fonds de retraites professionnels supplémentaires ».

Voilà ! Ça au moins c'est clair ! En plus des objectifs de baisse des pensions et du recul de l'âge de départ, le but est donc bien de forcer à l'épargne et donc à la capitalisation !

Le Gouvernement s'acharne donc à masquer la réalité d'une réforme dont on redit qu'elle est désastreuse pour les salariés et les retraités.

Pour couronner ce florilège, le Premier ministre a déclaré le 15 janvier devant le Sénat : « Nous voulons créer l'âge d'équilibre de façon à inciter nos concitoyens à travailler plus longtemps pour équilibrer le système. Ce n'est ni un gros mot, ni un scandale, c'est ce qui se passe dans tous les pays du monde. »

Une seule solution : l'action !

La GREVE, doit être discutée et mise en œuvre dans chacune et toutes les entreprises.

Inscrivez-vous auprès de La CGT pour les BUS du Vendredi 24 Janvier. RDV 12h30 gare routière de VstG.



Avec sa "retraite à point" MACRON veut nous faire vieillir en haillons et crever au boulot!



Ca suffit !

Pas question, nous voulons JOUIR de la retraite dès 60 ans solidairement (Public & Privé)-entre toutes les générations.

COTISER selon ses moyens, recevoir selon ses BESOINS

Ambroise CROIZAT militant CGT et Minsitre PCF en 1946

SOYEZ SOLIDAIRE, versez à la caisse de GREVE disponible à La CGT 54 av : Pt Wilson 94190 VstG. Etablir le chèque « La CGT – GREVE RETRAITE 2020 -»